

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

en exercice 13 L'an deux mille vingt-deux, le sept du mois de décembre,
présents 13 le Conseil Municipal de la Commune de GRAMMOND
votants 13 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. CARTERON Patrice, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2023

PRESENTS : MM et MMES CARTERON P. GANDIN C. SEON J.
VILLARD C. GREGOIRE B. BONNIER P. GRANJON X. POINT L.
VACHON T. BEYNEL M. GIANDOLINI D. POULAT JP. PADEL S.

EXCUSÉ : Néant

Secrétaire élu pour la durée de la session : Monsieur Xavier GRANJON

OBJET : VERSEMENT SUBVENTION BUDGET CCAS

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1611-4,

Considérant les besoins de financement du CCAS et afin d'équilibrer le budget,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 657362 du budget primitif 2023 de la commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE d'accorder au CCAS une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 615.95 € pour l'exercice 2023,

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.
Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
X. GRANJON

Le Maire,
P. CARTERON,

Transmis au représentant de l'Etat le 21/12/2023

Publié le 21/12/2023